

CARTE 1  
La superposition des ongulés en 2010

# Progression des grands ongulés sauvages en France

Le suivi des populations des grands ongulés depuis vingt ans montre une progression spectaculaire de toutes les espèces et révèle une généralisation des situations de cohabitation.

**D**ans le cadre de ses missions, l'ONCFS réalise depuis plus de trente ans le suivi des populations de grands ongulés sauvages en France. L'évolution des tableaux de chasse de tous les ongulés chassés en France (tableau) reflète l'importante progression de ces espèces au cours des vingt dernières années.

## PROGRESSION DES ONGULÉS DE PLAINE

### Cerf élaphe

Depuis 1985, la progression du cerf élaphe en France est spectaculaire, tant du point de vue de la superficie occupée que des effectifs présents ou des prélèvements réalisés par les chasseurs.

En 2010, plus de 161 000 km<sup>2</sup>, soit 30 % du territoire national répartis sur quatre-vingt-trois départements, sont occupés par 130 000 à 190 000 cerfs (avant naissances). L'aire de présence a été multipliée par 2,2 en vingt-cinq ans et l'effectif national estimé par 4,6. L'espèce est présente sur 74 000 km<sup>2</sup> de forêts françaises, soit 49 % de la totalité. Elle en occupait 25 % en 1985. Très variée, son aire de présence recouvre pratiquement tous les milieux rencontrés en France, les forêts de feuillus et les terres arables étant les plus représentés.

### Sanglier et chevreuil

Le chevreuil et le sanglier occupent dorénavant tous les départements et tous les

## CHASSE DES ONGULÉS EN FRANCE ÉVOLUTION SUR 25 ANS

Espèces	Réalisations 1986-1987	Réalisations 2011-2012	Progression sur 25 ans
Cerf	10 603	53 181	x 5,0
Chevreuil	120 707	530 805	x 4,4
Sanglier	87 427	526 721	x 6,0
Chamois	4 567	12 014	x 2,6
Isard	1 888	3 051	x 1,6
Mouflon	627	3 484	x 5,6
Daim	139	1 089	x 7,8
Cerf sika	28	183	x 6,5

Remarque : le bouquetin, espèce protégée, a vu ses effectifs estimés multipliés par 2,4 entre 1994 et 2010.

milieux, à l'exception de la Haute-Corse et de la Corse du Sud pour le chevreuil. Les densités communales des prélèvements sanglier sont les plus importantes autour de l'arc méditerranéen, contrairement au chevreuil dont la présence est limitée par la sécheresse estivale.

## PROGRESSION DES ESPÈCES MARGINALES

### Daim

En seize ans, l'expansion de l'espèce est très marquée et assez récente. Ainsi en 2007, le daim est présent dans cinquante-trois départements.

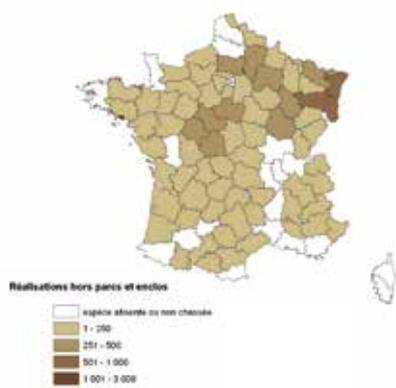
### Cerf sika

En France, le développement du cerf sika à l'état sauvage est à proscrire à cause du risque de pollution génétique du cerf élaphe. De plus, le sika se plaît dans les milieux forestiers denses et peut causer d'importants dégâts forestiers. Les populations sont majoritairement apparues entre 1980 et 2000 (animaux échappés d'enclos).

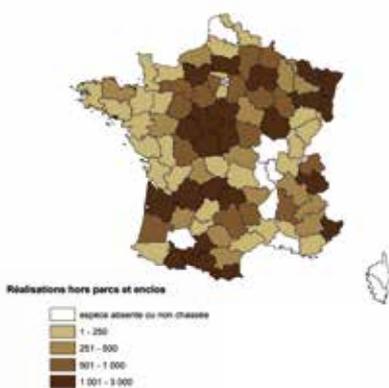
## PROGRESSION DES ONGULÉS DE MONTAGNE

Pour le chamois, l'isard et le mouflon, l'essentiel de la colonisation depuis 1988

Tableaux de chasse départementaux du cerf  
Saison 1986 - 1987

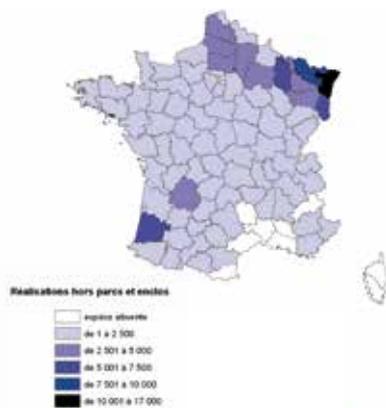


Tableaux de chasse départementaux du cerf  
Saison 2011 - 2012

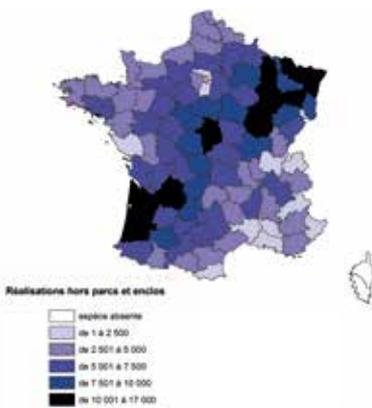


Source : Réseau ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Tableaux de chasse départementaux du chevreuil  
Saison 1986 - 1987



Tableaux de chasse départementaux du chevreuil  
Saison 2011 - 2012



Source : Réseau ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

s'est effectuée au-dessous de 1 500 m d'altitude. Ainsi la proportion de forêts occupée par ces espèces n'a cessé de croître.

Le bouquetin reste une espèce d'altitude avec plus des trois quarts de son aire de répartition situés au-dessus de 2 000 m.

### QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE CETTE PROGRESSION GÉNÉRALISÉE ?

Les conséquences sont une superposition de plus en plus marquée des différentes espèces d'ongulés (voir la carte 1).

En vingt ans, la superficie colonisée par le cerf a doublé et ses effectifs estimés ont quadruplé. C'est en montagne qu'il a le plus étendu son aire de répartition. Parallèlement, les ongulés de montagne ont suivi la même progression en nombre (les effectifs du chamois et du bouquetin ont plus que doublé en vingt ans) avec, au contraire, une colonisation des milieux de plus basse altitude. Le sanglier occupe tous les départements et tous les types d'habitats présents en France. Le chevreuil et le sanglier continuent aussi leur progression en altitude et sont, à présent, observés à plus de 2 500 m. On assiste donc à une généralisation de situations de cohabitation entre les différentes espèces, en particulier dans les milieux forestiers.

Le chevreuil et/ou le sanglier cohabitent sur 40 % du territoire métropolitain. Dans les régions montagneuses (Alpes, Jura, Vosges), on retrouve à la fois des espèces dites de plaine (cerf, chevreuil ou sanglier) et d'autres dites de montagne (chamois, isard, bouquetin ou mouflon). En dessous de 600 m d'altitude, il est peu fréquent que plus de trois espèces d'ongulés occupent un même territoire.

La cohabitation de cinq espèces a lieu presque exclusivement à plus de 600 m d'altitude. La cohabitation la plus fréquente étant celle du chamois ou isard, mouflon, cerf, chevreuil et sanglier, suivie par celle du chamois, bouquetin, cerf, chevreuil et sanglier.

Si on retire le sanglier (espèce avec un impact moins direct sur les régénérations forestières), il y a une superposition d'au moins trois espèces d'ongulés dans 7 % des forêts françaises.

Lorsqu'il y a une présence de deux, trois ou quatre espèces d'ongulés, la part des milieux forestiers augmente, tandis que celle des milieux agricoles diminue. À partir de 4 espèces d'ongulés partageant le même milieu, la proportion de milieux montagnards augmente (pelouses, végétation clairsemée, roches et glaciers). Sur moins de 1 % de la superficie forestière totale, il n'y a aucune espèce d'ongulés (ou une présence trop faible pour per-

mettre la chasse). La proportion de superficie forestière occupée par plus de deux espèces d'ongulés augmente lorsque les forêts ont plus de conifères (peuplements plus fréquents en altitude). Les territoires dépourvus d'ongulés sont en majeure partie les espaces urbanisés et terrains agricoles.

### CONCLUSION

La progression récente de toutes les espèces d'ongulés sauvages est très importante dans notre pays. Elle se traduit par la superposition de plus en plus fréquente des espèces. Ajouté à cela le fait que les densités de chaque espèce ont elles-mêmes très souvent fortement augmenté, on comprend aisément que cette évolution récente génère des difficultés forestières et agricoles de plus en plus fréquentes.

Alors que les populations d'ongulés sont en constante expansion dans notre pays, celle des chasseurs diminue et vieillit peu à peu. La gestion de la grande faune sauvage en France devient de plus en plus complexe, et dépasse les limites du monde cynégétique pour devenir une véritable problématique sociétale. Le milieu forestier est confronté tout particulièrement à cette pression des herbivores, tout comme les milieux de montagne, particulièrement fragiles et sur lesquels viennent encore se superposer les ongulés domestiques.

**CHRISTINE SAINT-ANDRIEUX<sup>1</sup>,  
AURÉLIE BARBOIRON<sup>1</sup>, ROBERT CORTI<sup>2</sup>,  
BENOIT GUIBERT<sup>3</sup>**

(1) ONCFS, CNERA Cervidés-Sanglier - Gerstheim - Mail : cneracs@oncfs.gouv.fr

(2) ONCFS, CNERA Faune de montagne - Gap - Mail : cnrafm@oncfs.gouv.fr

(3) FNC - Mail : bguibert@chasseurdefrance.com